

❖ Un siècle de prophéties

Liste non exhaustive des prédictions* faite par la société Watchtower (WT) organisme central des Témoins de Jéhovah (TJ) se présentant comme seul canal de Dieu sur terre.

1889 : avant 1914 "le Royaume de Dieu" obtiendra les pleins pouvoirs sur la Terre.
1914 : la Grande guerre se terminera par une intervention de Dieu à Harmaguédon**.
1918 : "Des Millions actuellement Vivants Ne mourront jamais".
1920 : 1925 verra la résurrection des prophètes fidèles du passé et le commencement de la Bataille d'Harmaguédon.
1940 : Harmaguédon est pour dans seulement quelques mois.
1942 : la fin de la Guerre ne sera pas Harmaguédon, mais va suivre juste après.
1950 : Harmaguédon pour bientôt.
1966 : il est probable que la bataille d'Harmaguédon débute en 1975.
1967 : Harmaguédon arrivera certainement avant 1975.
1970 : il est extrêmement probable qu'Harmaguédon se produira en 1975.
1980 : "tout sera fini" avant l'année 2000
1990 : "la fin" avant l'année 2000 "vraiment pour bientôt maintenant".
1995 : déclarations générales sur le thème du "Vraiment pour bientôt".

Aucune de ces prophéties ne s'est réalisée mais la WT se prétend toujours l'unique source de Vérité. Pour les références exactes de ces "prophéties" et bien d'autres encore :

<http://www.chez.com/tjliberte>

* tirée des publications et discours des Témoins de Jéhovah

**selon les TJ la guerre de Dieu contre les hommes qui mettra fin à la société humaine actuelle avant l'instauration d'un paradis sur la terre.

❖ La question de l'exclusion

L'exclusion consiste à rejeter de la congrégation un Témoin qui est jugé comme ennemi de Jéhovah.

Concrètement, l'ex-Témoin ne pourra plus avoir aucune relation avec tous ceux qu'il connaissait et qu'il aimait, y compris les membres de sa famille qui seront les seuls, cependant, à avoir le droit de le saluer et à parler de la pluie et du beau temps, s'ils le souhaitent. Un Témoin qui parle à un exclu sera lui-même exclu s'il persiste.

Alors, facile d'y entrer, difficile d'en sortir ?

Les TJ répondent unanimement " Non, ceux qui veulent quitter les TJ peuvent le faire quand ils le désirent". Qu'en est-il vraiment ?

Il convient pour bien comprendre de détailler trois étapes clés :

LORSQUE NOUS DEVENONS TJ :

il nous est demandé de rompre avec nos anciennes relations.

NOUS SOMMES TJ :

nos seuls amis et famille sont TJ. On s'y fait très bien avec l'argumentaire suivant: "Pourquoi se faire des amis dans le monde* si c'est pour les voir mourir à Harmaguédon?"

NOUS QUITTONS LES TJ :

ils ont alors ordre de nous tourner le dos, même s'il s'agit de sa propre famille.

Comme tout Témoin est censé avoir cessé de fréquenter toutes personnes non -témoins, il s'ensuit une très profonde solitude pour l'exclu. Cela constitue un très puissant moyen de maintenir dans la secte nombre "d'âmes" qui auraient quelques doutes. En conséquence, les exclus font tout pour retourner dans la secte.

* pour les TJ le « monde » est la société humaine dirigée actuellement par Satan le Diable.

Tract disponible pour impression sur le site de TJ-Liberté.

Merci de le diffuser auprès de vos amis et familles

Témoins de Jéhovah ou sympathisants.

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR L'ORGANISATION DES

TEMOINS DE JEHOVAH

- ❖ **Pédophilie, inceste et viol : les règles de silence de la Watchtower.**
- ❖ **La transfusion sanguine : changement de politique en vue.**
- ❖ **L'association avec l'ONU : un cas d'hypocrisie flagrant.**
- ❖ **Un siècle de prophéties : échecs à répétitions.**
- ❖ **La question de l'exclusion : pas si facile de quitter la secte.**



Tract produit par TJ -Liberté

<http://www.chez.com/tjliberte/>

❖ Les règles de silence

Les règles de silence de la Watchtower *.
Le Canard Enchaîné, 25 mars 1998.

«A Dijon ont comparu récemment trois Témoins de Jéhovah, des "Anciens", à qui un Témoin avait avoué qu'il violait ré gulièrement sa fille. Comme ils s'étaient empressés de ne pas alerter les autorités, le Témoin violeur avait continué à sévir une année durant, jusqu'à ce que sa sœur le dénonce. Aux assises, il avait écopé de 12 ans de prison. Comparaisant pour " non -dénonciation de crime ", les trois Témoins, deux retraités de 72 ans et un directeur d'école de 48 ans, se sont défendus avec des arguments extrêmement puissants, par exemple : " Si nous avions eu connaissance d'un crime nous serions peut -être allés le dénonc er, mais un viol c'est différent ". Tous trois ont été condamnés à 3 mois de prison avec sursis. Le directeur d'école a bénéficié d'une dispense d'inscription de la condamnation à son casier judiciaire. Il pourra donc continuer à exercer son beau métier. Satan n'est pas si vache que ça... »

Un livre de la WT dit : "Les anciens peuvent apprendre qu'un membre de la congrégation a pris part à une action illégale ou a commis un délit grave. Toutefois, dans de nombreux pays, les lois relatives aux cultes ne les obligent pas à rapporter les faits ou à en dénoncer l'auteur aux autorités. Lorsque de tels délits constituent une transgression de la loi de Dieu, les anciens doivent s'en occuper."

Un ancien écrit à ce sujet : "J'écris pour donner ma démission de mon pos te d'ancien... Je ne peux approuver la disposition réglementaire que je dois appliquer dans ma fonction d'ancien. Cette ligne de conduite, à mon avis, a fait du mal à des milliers, a laissé bien d'autres sans protection et donne refuge à des criminels. "

* Watchtower : association basée aux USA qui dirige les activités des Témoins de Jéhovah dans le monde et publie les périodiques « La Tour de Garde » et « Réveillez-vous ! »

❖ Le refus de transfusion sanguine

Les Témoins de Jé hovah sont connus pour leur refus de la transfusion. L'adhésion loyale à la doctrine sur le sang leur a coûté des milliers de vies.. Malgré ce fait, il est possible que le collègue central des TJ décrète que la transfusion sanguine "devienne" une question d e conscience. Ainsi la WT n'interdit plus l'utilisation de bon nombre de composants sanguins, mentionnons aussi son fameux "compromis bulgare"* , qui n'est qu'un stratagème pour se faire reconnaître par les autorités de Bulgarie. A cette occasion, plusieurs journaux publièrent un communiqué annonçant un assouplissement de la doctrine des TJ quant aux transfusions sanguines. Ces articles de presse laissaient entendre que la WT ne prononcerait plus aucune sanction envers l'adepte qui accepterait une transfu sion. La pression intense et la mise sur la place publique de cette histoire dans beaucoup de pays a mené la WT à une autre tactique. Au printemps 2000, la WT a secrètement conseillé les anciens d'arrêter d'exclure les membres qui auraient accepté des transfusions sanguines. Au lieu de cela, une annonce sera simplement faite que la personne s'est elle-même "dissociée". On évitera donc toujours ces personnes comme si elles étaient exclues, mais maintenant elles n'ont même plus droit à une audition devant un comité judiciaire. Ce changement de politique reste toujours inconnu de tout le monde, à part les anciens TJ, c'est une nouvelle preuve que les dirigeants de la WT font des efforts honteux pour tromper, tant les membres des témoins de Jéhovah que le public.

* Communiqué du Secrétaire de la Commission européenne des Droits de l'Homme. Note d'information n° 148 - TJ contre Bulgarie. L'association requérante : Association chrétienne "Les Témoins de Jéhovah". "L'affaire portait sur le refus de réenregistrer l'association requérante en vertu d'une loi de 1994, et sur les mesures visant prétendument à mettre fin à ses activités et à celle de ses membres. ../..

La requérante s'est engagée, quant à sa position sur les transfusions sanguines, à intégrer dans les statuts une déclaration laissant à ses membres le libre choix en la matière s'agissant d'eux-mêmes et de leurs enfants, sans aucun contrôle ou sanction de la part de l'association."

❖ L'association avec l'ONU

Alors que l'organisatio n des Témoins de Jéhovah prédit la destruction imminente des Nations Unies une entité qui selon elle provient de Satan et qu'elle exclut ses adeptes s'ils s'adonnent à la politique, la Watchtower était inscrite comme ONG auprès de l'ONU depuis 1991! Les TJ de base ont été tenus dans une totale ignorance de ces faits. Pour quelle raison ? La WT condamne l'ONU dont elle souhaite la destruction depuis des décennies, et elle qualifie de "prostituées" toutes les organisations religieuses s'associant à elle. Prise en flagrant délit, la WT n'a pu que démissionner dans la précipitation, deux jours après le premier article du Guardian (18/10/01) : " La direction âgée et recluse du mouvement fondamentaliste des Témoins de Jéhovah, basée à New York, a effectué une retraite, hâtive et peu commune, la semaine dernière, après avoir été accusée d'hypocrisie par ses disciples, pour s'être secrètement affiliée aux Nations-Unies, une organisation qu'elle condamne en termes virulents. "

Interrogés, les porte -parole de la WT justifient cette association avec l'ONU en affirmant qu'elle était indispensable pour obtenir l'accès aux bibliothèques de l'ONU; en réalité, ces dernières sont accessibles dans les universités disposant d'un rayon spécial. Ils indiquent également que leur r etrait soudain serait dû à une modification des textes de l'ONU mettant en cause leurs croyances ; cependant, les conditions d'adhésion* ont été définies en 1968, et transmises tous les 4 ans à chaque ONG pour le renouvellement de son association. Peut-on faire confiance à une organisation qui cache ses faits et gestes à ses propres membres, et agit avec tromperie et duplicité ?

* adhérer pleinement à la philosophie de l'ONU et promouvoir celle-ci voir :<http://www.un.org/french/geninfo/ngo/brochure.htm>